Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 040-200069417-20260929-2026_143-DE

CHARTE « Conteurs des Landes »

Landes Attractivité souhaite promouvoir un tourisme participatif sur son territoire, fondé sur la rencontre, l'échange et le partage.
Pour ce faire, l'agence encourage l'implication des Landais dans l'accueil des visiteurs, afin de leur permettre de découvrir le territoire autrement et de mieux comprendre son histoire en s'imprégnant de son atmosphère, de ses habitudes, en rencontrant ses habitants.
Dans ce cadre, Landes Attractivité anime le réseau des *Conteurs des Landes* et organise des rencontres annuelles afin de favoriser les échanges entre Conteurs et les informer de l'évolution du réseau.

Article 1 - Qui sont les *Conteurs des Landes* ?

Les *Conteurs des Landes* sont des habitants des Landes (40), amoureux et passionnés de leur territoire, de ses traditions et de ses savoir-faire.
Ouverts aux autres cultures, de tous âges et de tous horizons, ils s'engagent volontairement et bénévolement, sur leur temps libre, à accueillir des visiteurs afin de leur faire découvrir les Landes à travers un lieu, une passion ou un savoir-faire qui leur tient à cœur.
Pour devenir Conteur, il est nécessaire d'avoir plus de 18 ans et de résider dans les Landes.

Le Conteur n'est pas un guide touristique professionnel. Il ne propose pas de visite guidée classique, mais une rencontre personnalisée, hors des sentiers battus, fondée sur le partage, l'échange et la convivialité.
Ces rencontres peuvent porter sur l'histoire locale, la nature, la gastronomie, les traditions, les savoir-faire, ou tout autre thème, mais toujours en lien étroit avec le territoire landais.
Elles sont complémentaires aux visites guidées professionnelles existantes et ne doivent en aucun cas s'y substituer ni leur porter concurrence.

Engagement des Conteurs des Landes

Les Conteurs s'engagent à :

1. intervenir exclusivement à titre bénévole, dans un esprit d'accueil et de convivialité.
2. accueillir des visiteurs individuels ou des groupes dans la limite de **10 personnes maximum**.
3. proposer des rencontres entièrement gratuites, dont le thème est en lien étroit avec le territoire landais.
4. accueillir toute personne sans discrimination.
5. autoriser la diffusion gratuite de leur image (photo) sur les supports de communication de Landes Attractivité et des offices de tourisme partenaires.
6. participer à la vie du réseau (rencontre annuelle, échanges, réponse aux sollicitations de l'office de tourisme…)
7. disposer d'une assurance responsabilité civile personnelle en cours de validité.
8. ne pas proposer de visites à l'intérieur de monuments historiques ou de sites réservés aux guides conférenciers agréés.
9. ne pas utiliser leur véhicule personnel pour transporter des visiteurs.

Article 2 - Qui sont les visiteurs ?

Les visiteurs peuvent être des individus, des familles, des couples, des groupes d'amis (dans la limite du nombre autorisé et comprenant au moins une personne majeure), des néo résidents ou toute autre personne souhaitant découvrir les Landes à travers une rencontre avec un Conteur.

LANDES ATTRACTIVITÉ
4 avenue Aristide Briand
40 000 Mont-de-Marsan
Tél. : +33 (0)5 58 06 89 89
e-mail : contact@landesattractivite.com

Organisme agréé pour effectuer
les visites de classement des meublés de tourisme

Envoyé en préfecture le 02/10/2026
Reçu en préfecture le 02/10/2026
Publié le 02/10/2026
ID : 040-200069417-20260929-2026_143-DE

Article 3 – Organisation de la rencontre

La liste des Conteurs et de leurs propositions de rencontres est consultable sur le site de Landes Attractivité :
https://www.tourismelandes.com/preparer-mon-sejour/visiter/conteur-landes/
Le visiteur peut contacter directement le Conteur ou bien l'office de tourisme qui propose et organise des rencontres avec l'accord préalable du Conteur.

Article 4 : Rencontre non commerciale

La rencontre entre le visiteur et le Conteur est strictement non commerciale et gratuite. Le Conteur ne peut accepter aucun pourboire ni rétribution.
Si des dépenses sont engagées au cours de la rencontre (consommations, transports…), chaque partie règle ses propres frais, sans obligation réciproque.
Chaque rencontre est unique et s'adapte aux souhaits du visiteur, aux disponibilités du Conteur, aux conditions météorologiques, à la période et au lieu.
Après échange avec le visiteur, le Conteur reste décisionnaire du format de la rencontre (lieu de rendez-vous, balade, durée..)
La rencontre dure en général 2 à 3 heures, mais peut être prolongée avec l'accord de toutes les parties.
En cas de retard important, de manque de respect ou de comportement inadapté, le Conteur se réserve le droit de mettre fin à la rencontre.
Toute annulation doit être signalée le plus tôt possible au Conteur ou à l'organisateur, par courtoisie et respect de l'engagement bénévole.

Article 5 - Responsabilité

Le visiteur reconnait avoir pris connaissance du caractère gratuit et bénévole de la rencontre. Il ne peut engager la responsabilité de Landes Attractivité, de l'office de tourisme ou du Conteur en cas de litige ou de défaillance.
Le rôle de Landes Attractivité et des offices de tourisme se limite à la mise en relation entre les visiteurs et les Conteurs.
La rencontre s'inscrit dans le cadre de la vie privée et relève des responsabilités civiles propres à chacune des parties.

A ……, le …… /……/……

Signature	*Signature OT*	*Signature Conteur*
Landes Attractivité	*(nom de la commune)*	*(nom + prénom)*